



**L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS**  
**Journal municipal**  
**St-Philippe-de-Néri**



Juin 2011

Vol.14 No 146

LA CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE KAMOURASKA, LA FABRIQUE,  
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS,  
L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, LES LOISIRS THIBOUTOT,  
LA GARDE PAROISSIALE, LA TROUPE DU VILLAGE

Pour diffuser des articles non commerciaux,  
communiquiez avec Mme Lise Joncas au no : 498-3275

### CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le club des **50 ans et plus** organise une journée de divertissement qui aura lieu le 23 septembre. Au menu : visite du Verger des Bois-Francis et activités au Centre d'interprétation de la canneberge. On suggère d'apporter un coupe-vent pour visiter la récolte au champ. Toutes les activités, le dîner ainsi qu'un 10 livres de pommes sont inclus. Départ de St - Pascal à 6 h 30, arrêt à St-Philippe et à la Pocatière. Coût 50 \$ mais le club des 50 ans et + apporte toujours sa contribution.

Déjà quelques personnes ont donné leur nom mais nous accordons toujours la priorité aux gens de St-Philippe, alors il faut faire vite. Vous pouvez donner votre nom à : Colombe Boucher au (418) 498-3122 ; Georges-Henri Moreau (418) 498-2349; Odette Bernier (418) 498-3385.

*Colombe Boucher, prés. et l'équipe*

### LE CONSEIL DE FABRIQUE DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

#### Remerciements

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui sont venues aider au grand ménage de l'église à St-Philippe. Merci d'avoir pris de votre temps. Nous vous en sommes très reconnaissants.

*Denise Caron, marguillière*

Le conseil de Fabrique de St-Philippe veut remercier dans un premier temps la Troupe du village pour leur généreux don de 2 000 \$, résultat de la production théâtrale «Le Procès à Jésus».

De plus, nous voulons remercier le Club des 50 ans et plus de St-Philippe qui a offert à la Fabrique un don de 500.00 \$ qui servira à défrayer le coût du chauffage de notre église.

**Bonnes vacances!**

## L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,  
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Lise Viens 498-3133

Montage: Lise Viens 498-3133

Courrier et contacts: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Lévesque 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

Publicitaire: Georges Moreau 498-2349

### BIBLIOTHÈQUE

#### **Assemblée générale annuelle**

Elle aura lieu à la bibliothèque le **mercredi 8 juin, à 19 h 30**. Vous êtes tous les bienvenus.

**Horaire estival :** Veuillez prendre note que le dernier dimanche d'ouverture sera le dimanche le 26 juin. Tout l'été, la bibliothèque ne sera accessible que le mardi soir, de 19 h à 20 h 30.

**Livres à donner :** Nous prévoyons organiser en août une vente de livres usagés à bas prix, jumelée à une journée « Portes ouvertes ». Si vous êtes intéressés à donner des livres pour libérer votre bibliothèque personnelle, vous pouvez le faire en les apportant à la bibliothèque aux heures d'ouverture. Nous recueillerons vos livres jusqu'au mois d'août.

**Club de lecture estival :** À la fin des classes, il y aura inscription pour le club de lecture estival destiné aux jeunes de 12 ans et moins. À la fin de l'été, des prix

totalisant 50 \$ seront remis au hasard parmi les participants. Encouragez votre enfant à s'inscrire, c'est gratuit.

Nous désirons remercier sincèrement tous les gens qui nous ont donné des livres jusqu'à maintenant. Sachez que vos dons sont appréciés.

*Luce Lévesque*

### CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**Le jardin du docteur Des Œillets**, de Denis Monette, éd. Logiques, (M7429jdd). Narcisse Des Œillets, jeune médecin de quartier, épouse en 1929, Marguerite Fougère, envoûté par le charme de son nom jumelé au sien et d'une idée folle surgie lors de leur rencontre : ensemercer un jardin où les fleurs seraient identifiées aux prénoms de leurs enfants à venir. Déséquilibré, plus horticulteur que docteur, Narcisse élève ses quatre enfants dans une discipline sévère. À l'âge adulte, ces derniers, tour à tour, se rebellent...

**Les saisons du désir**, de Janice Graham, éd. France Loisirs, (G7397sdd). À la suite d'un drame familial, Sarah est revenue s'installer dans une petite bourgade du Kansas. Loin de la ville et des tourments d'une passion brisée, elle a retrouvé le bonheur et l'indépendance. L'arrivée de John, un physicien californien et de sa famille, pourrait bien perturber la quiétude de Sarah. Elle se lie d'amitié avec l'enfant et se sent attirée par le père...

**Bonne lecture... Bon été... Bonne fête  
des Pères à nos papas lecteurs...**

## INFO-LIONS

Nous en sommes aux derniers préparatifs pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire du club Lions de Mont-Carmel. Nous remercions les représentants des organismes de la paroisse qui ont bien voulu nous honorer de leur présence. Bon été à chacun et chacune de vous. Nous vous souhaitons plein de soleil pour oublier la grisaille de mai.

*Les Lions de St-Philippe :  
Nicole, Constance et Luce*

## DES NOUVELLES DE L'INITIATION CHRÉTIENNE

L'année de l'Initiation Chrétienne 2010-2011 est déjà terminée; il nous faut déjà penser à la prochaine année. C'est pourquoi nous demandons aux parents qui désirent inscrire leur enfant (âgé d'au moins 7 ans) aux catéchèses de l'Initiation chrétienne pour l'année 2011-2012, en préparation pour les sacrements du Pardon, de l'Eucharistie et de la Confirmation, de téléphoner aux personnes responsables soit : Mme Mariette Dumais : 418 498-2261, Odette Pelletier : 418 498-3385 ou au bureau de la fabrique : 418 498-3352

Il est très important de nous aviser le plus tôt possible afin que nous puissions faire la commande des volumes et du matériel.

*Vos animateurs,  
Odette, André, Vital et Mariette*

## IL Y A DE LA VISITE QUI S'EST ANNONCÉE...

C'est pour une quatrième année consécutive, qu'en ce beau mois de juin, nous accueillerons dans notre municipalité des marcheurs avec bâton et sac au dos, qui font partie d'un volet du Chemin des Sanctuaires qui est le trajet *Pointe-au-Père – Québec*. D'ailleurs, cette année, Odette Pelletier fera partie d'un groupe.

Ces pèlerins arriveront le 22 juin, et ce pendant 16 jours consécutifs, à raison de quatre (4) personnes par jour et ils logeront à la petite maison d'André Marquis. André et Sylvie les hébergent depuis la toute première année de cet évènement. Soyons accueillants pour ces personnes qui viennent de tous les coins du Québec et même de Gatineau; ils aiment beaucoup sociabiliser après avoir parcouru plusieurs kilomètres souvent seuls... Ils arriveront, soit par le chemin du Nord de la Montagne ou la route 230 est, ou bien par la route 287 de St-Denis, pour repartir le lendemain matin par la route 230 ouest. Nous demandons aux propriétaires de chiens d'être vigilants, comme par les années passées.

Au nom de tous ces marcheurs-pèlerins, je vous remercie d'avance pour le bon accueil que vous leur communiquerez par votre fierté et votre bonheur de faire partie de notre communauté paroissiale de St-Philippe-de-Néri.

*Gilles Lévesque, maire*

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le 24 mai dernier avait lieu l'échange de vivaces et le don de petits arbres offerts par la municipalité. Beaucoup de personnes se sont prévaluées de l'une ou l'autre de ces activités. Merci de votre présence et de votre entrain. Cette activité fut très agréable.

Nous ferons encore cet été la tournée du village pour noter les maisons et les commerces qui ont des fleurs, dans le but de récompenser les 2 rues les plus fleuries. Nous vous encourageons à fleurir votre façade, soit en installant une potée fleurie, une jardinière ou un petit aménagement. Des prix seront tirés au hasard parmi les gens qui auront des fleurs en façade dans les rues gagnantes.

Quant au comité, il attend que la pluie cesse pour procéder au ménage printanier. Nous vous remercions des efforts que vous ferez pour enjoliver notre belle paroisse.

*Luce Lévesque*

## MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Veillez prendre note que vous pouvez aller porter vos branches au Site d'enfouissement de Saint-Philippe-de-Néri les **1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois entre 8 h et 16 h.**

*Nicole Dionne  
Secrétaire-trésorière adjointe*

## LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

### **Grand ménage**

#### **Micro-ondes**

Faire chauffer un bol d'eau additionnée de jus de citron à intensité maximum de 3 à 4 minutes. Garder la porte fermée pendant 5 minutes, puis essuyer les parois avec une éponge imbibée d'eau et de quelques gouttes de savon à vaisselle. Rincer avec un linge humide.

#### **La hotte**

Faire tremper le grillage quelques heures dans de l'eau savonneuse (savon à vaisselle), puis rincer.

#### **La bouilloire**

Pour la détartre, la remplir de vinaigre blanc et laisser agir toute la nuit. La vider, la remplir d'eau fraîche, faire bouillir et rincer.

#### **L'évier et les surfaces en inox**

Enlever les taches avec une éponge imbibée de vinaigre. Déloger les aliments incrustés avec du soda. Effacer les traces de doigts avec un linge sec et quelques gouttes d'huile d'olive.

Pour éliminer les mauvaises odeurs du renvoi d'eau, verser 125 ml de soda dans le drain et 250 ml de vinaigre blanc; laisser agir 15 minutes et rincer à l'eau chaude.

*(Extrait de la revue Coup de pouce, avril 2008)*

*Nicole Pelletier*

**RECETTE :**  
**SEMI FREDO AUX FRAISES OU AUX**  
**FRAMBOISES**

400 g de fraises ou framboises  
1 ½ tasse de sucre  
2 tasses de crème 35%  
4 œufs séparés

À l'aide d'une bande de papier ciré, envelopper le pourtour d'un gros moule à soufflé ou de 6 petits moules individuels pour recréer l'illusion du gonflement. Faire dépasser la bande de papier de 2 pouces du haut du rebord et sécuriser la bande avec un élastique.

Réduire les fraises en purée au mélangeur et ajouter ¾ tasse de sucre. Fouetter la crème avec ¼ tasse de sucre. Réserver au réfrigérateur. Fouetter les jaunes d'œufs avec ¼ tasse de sucre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le mélange soit blanchi et le sucre dissout.

Incorporer la purée de fraises aux jaunes d'œufs. Incorporer la crème au mélange en pliant. Finalement, fouetter les blancs d'œufs avec ¼ tasse de sucre jusqu'à l'obtention de pics très fermes. Incorporer les blancs d'œufs en pliant.

Verser le mélange dans un moule et placer au réfrigérateur pendant 8 heures. Servir avec un coulis de framboises si désiré.

*Nicole Pelletier*



Écocentres  
MRC de Kamouraska

Les écocentres du Kamouraska sont maintenant ouverts!

Voici un rappel des matières acceptées : accessoires pour la maison, agrégats, bois, métal, pneus, encombrants, résidus verts, matériaux secs (*certaines frais s'appliquent*) matériel informatique et électrique, résidus domestiques dangereux, textile.

Les PLASTIQUES AGRICOLES seront acceptés uniquement au point de dépôt de l'ancien LES de Saint-Philippe-de-Néri.

Les BRANCHES seront acceptées à l'écocentre de La Pocatière et au point de dépôt de l'ancien LES de Saint-Philippe-de-Néri.

L'écocentre de La Pocatière est situé :  
route 230 (site des neiges usées)  
Ouvert mardi, jeudi et samedi de 8 h à 16 h

L'écocentre de Saint-Pascal est situé au :  
236, avenue du Parc  
Ouvert mercredi, vendredi et samedi  
de 8 h à 16 h

L'écocentre de Saint-Alexandre est situé au :  
619, route 289 (derrière le garage municipal)  
Ouvert le dimanche de 8 h à 16 h

Point de dépôt  
à l'ancien LES de Saint-Philippe-de-Néri,  
4<sup>e</sup> rang de Mont-Carmel  
Ouvert le **1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi** du mois de 8 h à 16 h  
(de mai à octobre)

Pour information contactez Co-éco au (418)  
856-2628 ou visitez le [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 3 MAI 2011

M. Gilles Lebel (Malette) dépose les états financiers 2010 de la municipalité et du site d'enfouissement.

Les membres du conseil acceptent que 2 personnes représentent la municipalité au Rendez-vous des visionnaires le 28 mai prochain au coût de 180.00 \$.

La municipalité procédera au nettoyage de son réseau d'aqueduc le 18 mai prochain.

La municipalité mandate la MRC de Kamouraska pour réaliser les modifications nécessaires pour le dézouage d'une partie de terrain (Les Bois Francs).

M. Gilles Lévesque est nommé pour représenter la municipalité à la vente par défaut de paiement d'impôt foncier à la MRC.

Le conseil municipal appuie la volonté de la MRC de présenter une demande au programme Climat municipalités.

Les membres du conseil acceptent de verser la somme de 30.00 \$ pour être membre associé de la SADC.

Un montant de 25.00 \$ est alloué à l'organisme les P'tits Gobe-Lait.

Un montant de 50.00 \$ est alloué à l'Arc-en-Ciel du cœur.

Il est résolu que la municipalité engage Campor pour le nettoyage des stations de pompage.

M. Roland Lévesque propose de laisser sa chaloupe aux étangs aérés.

La municipalité accepte l'offre de service de Roche pour effectuer les travaux de la mise aux normes de l'eau potable au montant de 21 900.00 \$ plus taxes. La firme d'ingénieurs soumettra une proposition pour la surveillance des travaux.

La municipalité accepte de louer gratuitement la salle au club Lions de Mont-Carmel pour leur 30<sup>e</sup> anniversaire le 11 juin 2011.

Un montant de 100.00 \$ est versé à l'organisme « Place aux jeunes ».

La municipalité accepte de louer la salle gratuitement à l'École St-Philippe le jeudi 16 juin pour un spectacle.

Les membres du conseil acceptent que 2 personnes assistent au souper anniversaire du club Lions au coût de 60.00 \$.

La municipalité entame les démarches dans le projet d'une maison pour les aînés(es) à St-Philippe.

Un montant de 125.00 \$ est alloué au Comité d'embellissement pour l'achat de fleurs lors de l'échange de vivaces et pour l'achat d'un sécateur.

Un montant de 256.00 \$ est versé à Trans-Apte comme réajustement pour le transport adapté de l'année 2010.

M. Roland Lévesque, conseiller, présente un avis de motion concernant le déneigement des rues.

À la séance du 4 avril dernier, Mme Anne-Frédérique Provencher, chargée de projet, nous informait des résultats obtenus lors du sondage effectué auprès des jeunes et des démarches à venir dans la Politique familiale et des aînés(es).

## POUR EN SAVOIR PLUS ...

### LE DANGER D'INCENDIE

Le danger d'incendie est établi à partir des relevés de plus de 160 stations météorologiques à travers la province. Il renseigne sur la facilité d'allumage du combustible, de même que sur la difficulté à contrôler un éventuel incendie, en regard de la vitesse de propagation et de la quantité de combustibles disponibles. Le danger d'incendie est établi par région.

Aussi, des averses locales ne modifieront pas nécessairement son degré, puisqu'il est calculé pour l'ensemble d'une région et doit refléter la réalité de la majeure partie de celle-ci.

S'informer du danger d'incendie constitue le comportement préventif par excellence. Pour ce faire, rendez-vous au [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca), à la page d'accueil et abonnez-vous! De plus, l'onglet *État de situation* renseigne, en tout temps, sur les mesures préventives en vigueur et le danger d'incendie.

Au printemps, en terrain dégagé, il faut être très prudents! Le danger d'incendie diffusé par la SOPFEU réfère à des conditions qui prévalent en forêt. En terrain dégagé, dans de combustibles légers tels l'herbe, le foin ou les branches, il fluctue davantage. Une légère pluie contribue à faire chuter le danger d'incendie. En contrepartie, quelques heures d'ensoleillement ou encore l'effet du vent entraîneront un assèchement rapide du combustible.

Les résidants devront être particulièrement vigilants au printemps. En effet, même s'il y a encore des plaques de neige en forêt, dans les endroits dégagés, le combustible peut être suffisamment sec pour propager le feu.

Fort utile, cette information incite à la prudence et contribue à réduire le nombre d'incendies.

**Bas :** Meilleur temps pour autoriser un brûlage.

**Modéré :** Le brûlage est possible sous surveillance étroite.

**Élevé :** Le brûlage n'est pas recommandé. Il est facile d'en perdre le contrôle et un incendie se propage alors rapidement.

**Extrême :** Le brûlage est à proscrire. Dans ces conditions, la propagation d'un incendie peut atteindre plusieurs mètres à la minute.

*Source inconnue*

À inscrire à vos favoris : [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)

## COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES AINÉS

Dans le journal du mois de mai, le Comité de la famille et des aînés a fait appel aux jeunes pour obtenir des dessins à insérer dans notre Politique de la famille.

À date, nous n'avons pas reçu de dessins et nous faisons un deuxième appel à tous les jeunes afin d'en obtenir. Vous avez jusqu'à la fin du mois de juillet pour le faire. Nous vous rappelons qu'un prix de 25 \$ sera tiré parmi les participants/es.

S.V.P. envoyer vos dessins au bureau de la municipalité à l'attention de Anne-Frédérique Provencher ou de Lise Viens. Le nom du gagnant ou de la gagnante apparaîtra dans le prochain journal.

*Lise Viens, présidente,  
Comité de la famille et des aînés*

## CHAQUE QUÉBÉCOIS EST UN FOURNISSEUR POTENTIEL D'ÉNERGIE!

Avec la montée du prix de l'essence et la baisse des réserves de pétrole dans le monde, il est normal de se questionner sur les sources alternatives de carburant. On a beaucoup entendu parler d'exploitation de gaz de schiste dernièrement; cependant, avant de se lancer dans ce type d'industrie, il vaudrait mieux exploiter d'abord les ressources qui sont plus faciles à obtenir, sans avoir à les extraire à risques et à gros prix.

De quelles ressources s'agit-il? Des matières résiduelles qui se trouvent sur le bord du chemin et qui ne demandent qu'à être utilisées intelligemment au lieu d'être enfouies. En effet, chacun de nous consommons des produits qui sont coûteux à produire, à transporter, à commercialiser et à gérer pour s'en débarrasser. Et toutes ces actions requièrent énormément d'énergie.

Depuis quelque temps, on entend de plus en plus parler de projets de chauffage à la biomasse par exemple, ou de production de carburant à partir du méthane généré par le traitement des matières organiques. Pour réaliser ces projets, il faut, à la base, beaucoup de matières organiques (résidus de cuisine, de jardin, boues municipales). À partir de ces matières, on peut par exemple, fertiliser des champs de saules et produire des granules, qui à leur tour remplaceront le mazout comme source d'énergie. Ou encore, ces matières peuvent être traitées dans des bioréacteurs dans le but de récupérer le méthane produit. Ce méthane peut être transformé en énergie sous forme de chaleur ou être compressé pour produire du carburant liquide pour les véhicules routiers. Peu importe le processus choisi, on comprend que nos résidus organiques

peuvent servir à produire de l'énergie au lieu d'être enfouis.

Étant donné que la gestion de cette ressource est simple à implanter et qu'il sera éventuellement interdit de l'enfouir, rien ne sera plus facile pour nous tous de trier nos matières comme il le faut et participer à la production d'énergie locale.

Ainsi, nous contribuerons tous à réduire notre dépendance au pétrole. Par ailleurs, encore une fois, avant de produire de l'énergie à grands frais, il faudrait tout d'abord gérer plus efficacement notre consommation. Pour rester en lien avec les matières résiduelles, il serait vraiment temps de cesser d'enfouir des ressources telles que le papier, le carton, les métaux, le plastique et le verre, car ces matières ont nécessité énormément d'énergie pour les extraire et les transformer. Il est vraiment étonnant qu'il y ait encore un bon 20 % de ces matières qui ne soient pas acheminées dans les centres de tri!

Le taux d'enfouissement dans notre région est d'environ 70 %, le taux de récupération dans les centres de tri d'environ 20 % et dans les éco-centres d'environ 10 %. Et dire que théoriquement, on pourrait enfouir seulement 10 % de ce que nous générons comme résidus.

Il arrive encore trop souvent de retrouver des boîtes de conserves vides dans le bac à déchets plutôt que dans le bac à recyclage. Le principe du tri est pourtant très simple! Aussi simple à comprendre que ce fait : le coût de gestion d'une boîte de conserve par l'entremise d'un centre de tri est moindre que le coût de gestion par enfouissement. Et cet écart ne cessera de s'accroître.

Alors, en attendant que le service de collecte des matières organiques soit implanté partout



sur le territoire, essayons donc de profiter à 100 % du service de collecte des matières recyclables, plutôt que de payer pour ce service à domicile et d'en profiter seulement à moitié!

### LES ÉCOCENTRES – NOUVEAUTÉS SAISON 2011

Depuis l'avènement des écocentres sur notre territoire, leur popularité ne cesse de croître d'année en année. En conséquence, le coût de gestion pour ce service est de plus en plus élevé et la mise en place de nouvelles méthodes de gestion est nécessaire pour maintenir le service à moindre coût, tout en récupérant davantage.

Par exemple, afin de réduire les coûts de transport et de traitement des branches, celles-ci doivent dorénavant être apportées à l'ancien lieu d'enfouissement de St-Philippe-de-Néri ou à l'écocentre de La Pocatière. Ainsi, elles pourront s'accumuler et sécher sur une période d'un an, pour être ensuite broyées en grande quantité et à moindre coût. Les copeaux ainsi produits ont une valeur ajoutée sur le marché.

Autre exemple, la mise en sac et l'acheminement des plastiques agricoles à l'ancien lieu d'enfouissement permet de les entreposer à l'extérieur et d'en accumuler de grandes quantités. Cette façon de procéder permet d'attendre le bon moment pour les vendre au plus offrant.

Quant aux utilisateurs des écocentres, que peuvent-ils faire pour réduire les coûts de gestion? Idéalement, ils ne devraient pas apporter de gazon coupé mais plutôt pratiquer l'herbicyclage (laisser le gazon au sol pour nourrir les microorganismes). De même que pour les feuilles mortes, elles peuvent soit être

déchiquetées à la tondeuse et laissées au sol, ou le surplus peut être composté avec le surplus de gazon coupé. Le compost ainsi produit est excellent pour amender le sol des plates-bandes ainsi que la pelouse.

Dans le but d'améliorer le service, de réduire les files d'attente et d'aider les préposés qui sont parfois débordés, il est important de bien respecter les consignes et de s'informer en cas de doute en appelant d'abord chez Co-éco. Aussi, en triant bien les matières, cela permet de libérer plus rapidement la place. Par exemple, lorsqu'un utilisateur apporte du bardeau d'asphalte, il doit préalablement enlever le papier noir qui ne se recycle pas. Il est plus rapide aussi de séparer le bois du métal.

Les matériaux suivants peuvent cependant être apportés pêle-mêle : bardeaux d'asphalte, verre plat et miroir (enlever le cadrage), panneau de gypse et de masonite, mélamine, céramique, porcelaine. Des frais s'appliquent pour ces matières, soit 15 \$ pour l'équivalent d'une remorque domestique (approximativement 4' x 8' x 3'). Pour les toilettes, il faut payer 2 \$, et pour les lavabos 3 \$.

En terminant, rappelons qu'il est possible d'acheter des articles usagés sur place, ainsi que des composteurs et du paillis. À noter également qu'il y aura une grande vente de matériaux patrimoniaux le dimanche 29 mai au moulin Lavoie situé sur la route 230 ouest à Saint-Pascal.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, contactez Co-éco au 418-856-2628 ou visitez le [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org).



## L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE KAMOURASKA CHANGE DE NOM



Longtemps connu sous le nom d'*Ancien Palais de Justice de Kamouraska*, l'établissement a été rebaptisé le *Centre d'art de Kamouraska*. À noter que le Centre d'art est toujours administré par la Corporation de l'Ancien Palais de Justice. Le nouveau nom de l'établissement illustre mieux la mission artistique et culturelle de notre organisme, tout en conservant un lien visuel, par le biais du logo, avec l'architecture originale qui caractérise notre établissement.

Sans négliger l'histoire qui habite le bâtiment, le Centre d'art de Kamouraska se forge maintenant une image plus contemporaine, reflet des activités qui y sont présentées. En plus d'adopter un nouveau logo, l'établissement apposera une enseigne rafraîchie dès ce printemps. L'aménagement paysager de la façade sera également modifié afin de rendre l'édifice plus invitant et moins austère. Ainsi, le Centre d'art de Kamouraska souhaite se positionner comme acteur important de la vie culturelle et artistique régionale et devenir un lieu de rencontre primé par les amateurs d'art ou les simples curieux.

Nous vous attendons dès le **18 juin**, jour d'ouverture au grand public, afin de prendre connaissance des activités que nous présenterons durant la saison 2011.

C'est un rendez-vous!

## LA MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA

**Inscription obligatoire à nos activités :  
au 492-5993, poste 103.**

**Assemblée générale annuelle:** La *Maison de la famille du Kamouraska* vous invite à son assemblée générale annuelle, le **mardi 21 juin 2011 à 19 h 30** dans ses locaux situés au 580-C, rue Côté à Saint-Pascal. Bienvenue à tous !

### **VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE**

nos bureaux seront fermés les vendredis **24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011** à l'occasion de la **Fête nationale et de la Fête du Canada**.

**Dates de fermeture estivales:** La *Maison de la famille* désire informer la population que ses bureaux **seront fermés du 9 juillet au 14 août 2011 inclusivement**. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toute la population de très belles vacances Surveillez notre nouveau dépliant au début de l'automne afin de connaître les activités à l'horaire !

**Location d'équipement et Joujouthèque**  
Nous offrons le service de location d'équipement sécuritaire pour enfant, à coût modique, **du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h**. Nous offrons aussi le «*kit mamie*» pour les grands-parents à 5 \$/semaine; profitez-en ! Prenez note que la *Joujouthèque* est en opération aux mêmes heures. Les jouets et les livres sont prêtés gratuitement pour 3 semaines. **N'hésitez pas à rejoindre la responsable, Guylaine Després, au 492-5993, poste 107 pour plus d'informations et faire vos réservation.**

## COMITÉ DES LOISIRS THIBOUTOT

Encore cette année, le comité des Loisirs Thiboutot offre diverses activités lors de la fête de la Saint-Jean.

Toutes les festivités auront lieu le jeudi, 23 juin. Il y aura un souper BBQ, une veillée avec Yannick Lavoie au terrain de jeu et un feu, si la température le permet. Si la température n'est pas clémente, le feu aura lieu le lendemain ou lors de la journée la plus propice. Bienvenue à tous.

Afin de pouvoir faire un beau feu, il nous faut du bois. Alors si vous en avez à donner, communiquez avec Gaston Jean au numéro de téléphone 418-498-3133. Un gros merci à l'avance.

S'il y a des jeunes intéressés à jouer au soccer, vous pouvez encore vous inscrire en appelant Lise au 498-3133 ou Annie au 498-2231.

*Gaston Jean,  
président, comité des Loisirs Thiboutot*

### MOT DE LA RÉDACTION

Les vacances d'été approchent. Nous faisons relâche pendant les mois de juillet et août. Le prochain journal sera publié le 8 septembre. N'oubliez pas de nous faire parvenir vos articles pour le **26 août**.

*Heureuse fête des Pères!*

*Bonne fête de la St-Jean!*

*Bon été à tous nos fidèles lecteurs et lectrices.*

## FAITES STÉRILISER VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE

Il y a présentement, dans le réseau de Kamouraska, une surpopulation de chats. Trop souvent nous pensons que nous ne pouvons pas agir sur le sort des animaux errants ou abandonnés. Nous pensons que nous ne sommes pas concernés parce que nos animaux à nous sont bien traités, à la différence de ceux du voisin... C'est faux. Nous pouvons tous agir contre ce fléau de l'abandon qui occasionne tant de souffrance aux animaux. C'est être un propriétaire responsable que de faire stériliser son animal de compagnie. On évite ainsi leur prolifération qui engendre errances, abandons et donc euthanasies et captures pour les laboratoires.

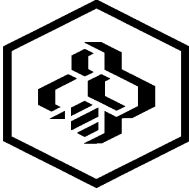
*Ginette Royer (418-492-2568)*

*Société Québécoise pour la Défense des animaux (S.Q.D.A.)*

### PROJET DE STAGE EN FRANCE

Pour une 2<sup>e</sup> année, Projektion 16-35 (Carrefour-Jeunesse-Emploi) lance son projet de stage en France. L'organisme offre à cinq jeunes kamouraskois(e) l'opportunité de développer leurs compétences à l'étranger dans le cadre d'une expérience professionnelle significative reliée à leur domaine d'études. La clientèle visée plus particulièrement par ce projet est composée de jeunes diplômés de 18 à 35 ans du Kamouraska peu expérimentés et en recherche active, mais qui éprouvent de la difficulté à décrocher un emploi de qualité dans leur domaine d'études.

Date limite pour le dépôt des candidatures : **12 août**. Le formulaire de candidature à compléter est disponible sur le site [www.projektion16-35.ca](http://www.projektion16-35.ca), ainsi qu'à nos bureaux de Saint-Pascal et La Pocatière et doit être retourné à Mme Chloé Chéné, soit en personne, par la poste ou par courrier électronique à [migration@projektion16-35.ca](mailto:migration@projektion16-35.ca).  
Tél. : 418-492-9127, poste 104.



**CAISSE DESJARDINS  
DU CENTRE DE KAMOURASKA**

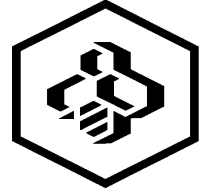
Line Gagnon, directrice

Tél.: 418-492-4011

Télécoieur: 418-492-9044

Centre de service à St-Philippe :

13, rue Mercier, St-Philippe-de-Néri (Qc) G0L 4A0



**LA MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NÉRI**

TÉL: 418-498-2744

M. Gilles Lévesque, maire



**CLUB DES 50 ANS ET PLUS**  
St-Philippe-de-Néri  
Kamouraska, Qc  
G0L 4A0

Colombe Boucher, prés.

*Maison Funéraire  
Viateur Gallant*

**Services professionnels**  
418-498-3382

Achat • Vente de véhicules usagés



**Automobiles  
Christian Dionne**

**Christian Dionne,**  
propriétaire  
173, Route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri  
G0L 4A0  
Tél. : 418-498-5254



St-Philippe-de-Néri

**Colyn Roussel,** président  
239, route 230 ouest  
St-Philippe-de-Néri, QC  
G0L 4A0  
Tél.: 418-498-2100  
Fax: 418-498-2423

**Dany Lavoie,** propriétaire

**CENTRE DE SERVICE**  
Saint-Philippe-de-Néri



173, Route 230 ouest                      20, rue Marquis  
St-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0  
Tél.:498-2813 // // // Téléc.: 498-3608/Cell.:894-5373

**MARCHÉ AMI**

**Lucien Dubé,** prop.

Tél.: 418-498-3251

À votre service depuis 30 ans

*Excavation  
Daniel Plourde*

46, rue Raymond  
Saint-Denis, Qc  
G0L 2R0



Tél. 418-498-2014 / Pag. 418-664-6147 / Cell. 418-714-4310

**Les Équipements Patrick Bérubé Inc.**

16, rue Bérubé, St-Philippe-de-Néri, Qc

Entrepreneur général

Excavation - démolition

Transport de sable et gravier

Achat et vente de machinerie lourde

Tél: 418-498-2037

Cell.: 418-868-9979 Fax: 418-498-4056